

## RD939 Aubigny-en-Artois / Ligny-Saint-Flochel mise à 2x2 voies

De la concertation au choix du tracé...



De la concertation au choix du tracé...

## SOMMAIRE

- Les préférences issues de la concertation
- Les études complémentaires
- Le choix du tracé



## Les préférences issues de la concertation



# Les préférences issues de la concertation

Retour sur les moyens d'information et de recueils d'avis mis en œuvre

Du 2 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

- **Un dossier de concertation**
  - + un **registre** pour recueillir les remarques, les avis et les suggestions
    - Dans chaque mairie des communes du territoire concerné
    - A la Communauté de Communes de l'Atrébatie
    - A la Communauté de Communes des Vertes Collines du Saint-Polois
- La mise en ligne du dossier de concertation sur le site [www.pasdecalais.fr](http://www.pasdecalais.fr)
- Réalisation et mise en ligne d'un **film de 4 minutes** présentant les éléments de réflexions.
- La création d'une **messagerie dédiée** : [concertation.rd939@pasdecalais.fr](mailto:concertation.rd939@pasdecalais.fr)
- Réalisation de **panneaux d'expositions** et installation de panneaux d'informations dans les communes lieux de réunions publiques.
- Plus de **20 articles de presses** (La voix du Nord, L'abeille du Ternois, L'avenir de l'Artois...) reprenant la concertation.
- Réalisation et distribution dans chaque commune du territoire d'**affiches** annonçant les réunions publiques.
- **3 réunions publiques** :
  - Le 17 mai 2016 à TINCQUES
  - Le 18 mai 2016 à AVERDOINGT
  - Le 25 mai 2016 à AUBIGNY-EN-ARTOIS

# Les préférences issues de la concertation

## RETOUR SUR L'AFFLUENCE ET LES REMARQUES

### Pour les 3 réunions publiques:

	Affluence	Nb intervenants	Nb remarques
RP1 - TINCQUES	94	26	40
RP2 - AVERDOINGT	63	24	40
RP 3 – AUBIGNY-EN-ARTOIS	160	16	53
	<b>317</b>	<b>66</b>	<b>133</b>

### Pour les 3 réunions publiques:

	Nb intervenants	Nb remarques
AUBIGNY-ENARTOIS	3	7
TINCQUES	7	12
VILLERS-BRULIN	2	5
BERLES-MONCHEL	4	11
AVERDOINGT	1	2
MARQUAY	10	15
BAILLEUL	19	20
LIGNY-SAINT-FLOCHEL	7	19
AUTRES COMMUNES ET CC	0	0
	<b>53</b>	<b>91</b>

### Pour le site et les courriers:

	Nb intervenants	Nb remarques
COURRIELS ET COURRIERS	<b>46</b>	<b>110</b>

# Les préférences issues de la concertation

## LES THÉMATIQUES ABORDÉES :

### Expropriation et indemnisations

*« Quelle indemnité ? », « prise en compte de la valeur », « expropriations trop importante »*

### Sécurité des traversées – Enjeux fort relevé en réunions publiques

*« Sécurité des piétons et cycles aux traversés », « enfants de part et d'autre », « traversée de bus entre SAVY ET BERLES »*

### Les dessertes locales et la circulation

*« facilité d'accès aux grands axes »*

### L'impact des aménagements proposés

*« Coupures pour Savy » « destructions sur BERLES »*

### Le foncier agricole

*« surface et morcellement »*

### L'environnement

*« Prise en compte du bois de BERLES »*

### Le développement économique (Impact sur les commerces)

*« impact sur les commerces à prendre en compte », « accès direct à Vitrocelle »*

# Les préférences issues de la concertation

## L'EXPRESSION DES PRÉFÉRENCES SUR LA SECTION 1:

Nette préférence de la variante E avec aménagement de la desserte

Vitrocelle à étudier.

favorables

opposés

### SECTION I

A

B

C

D

E

1

0

0

4

37

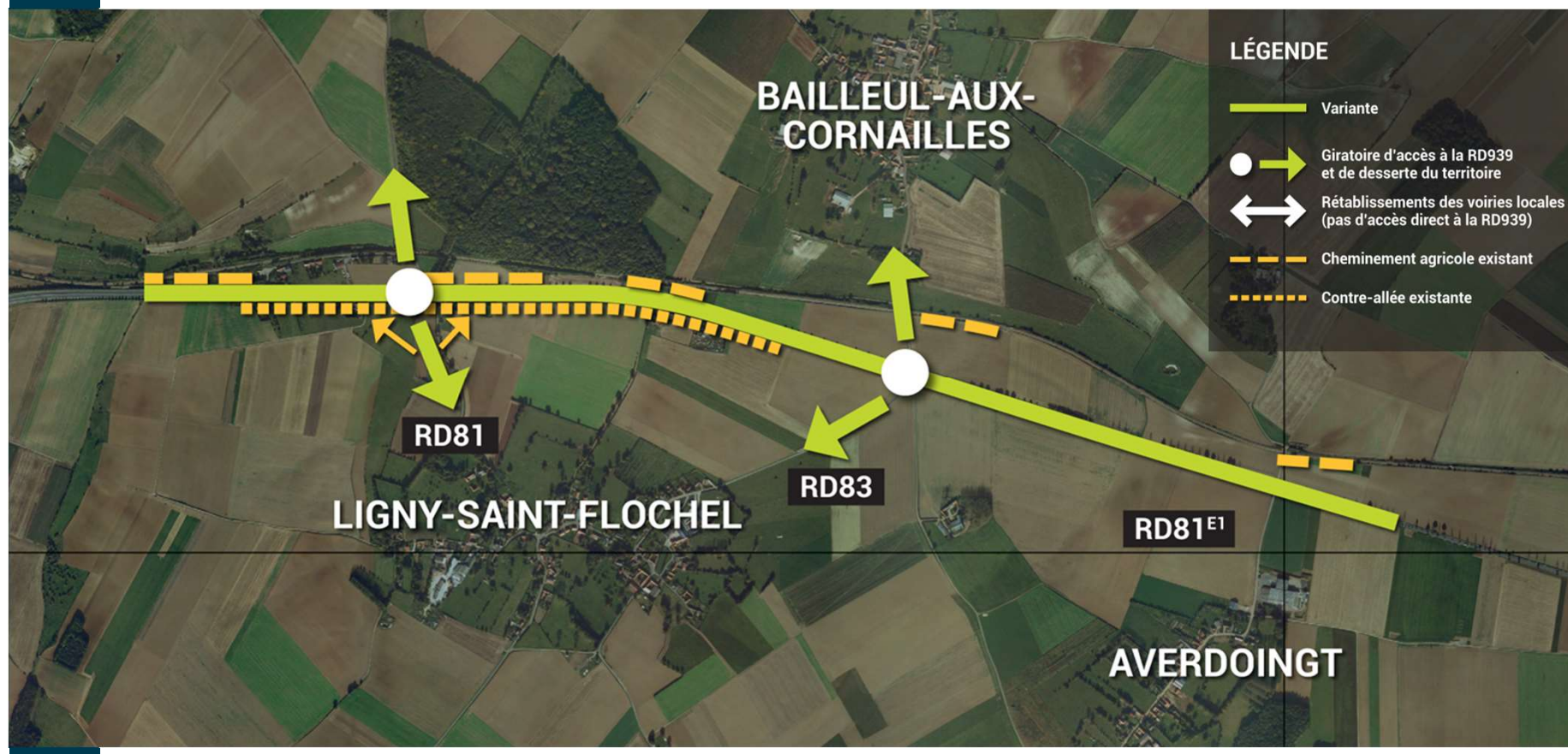
1

1

0

2

2

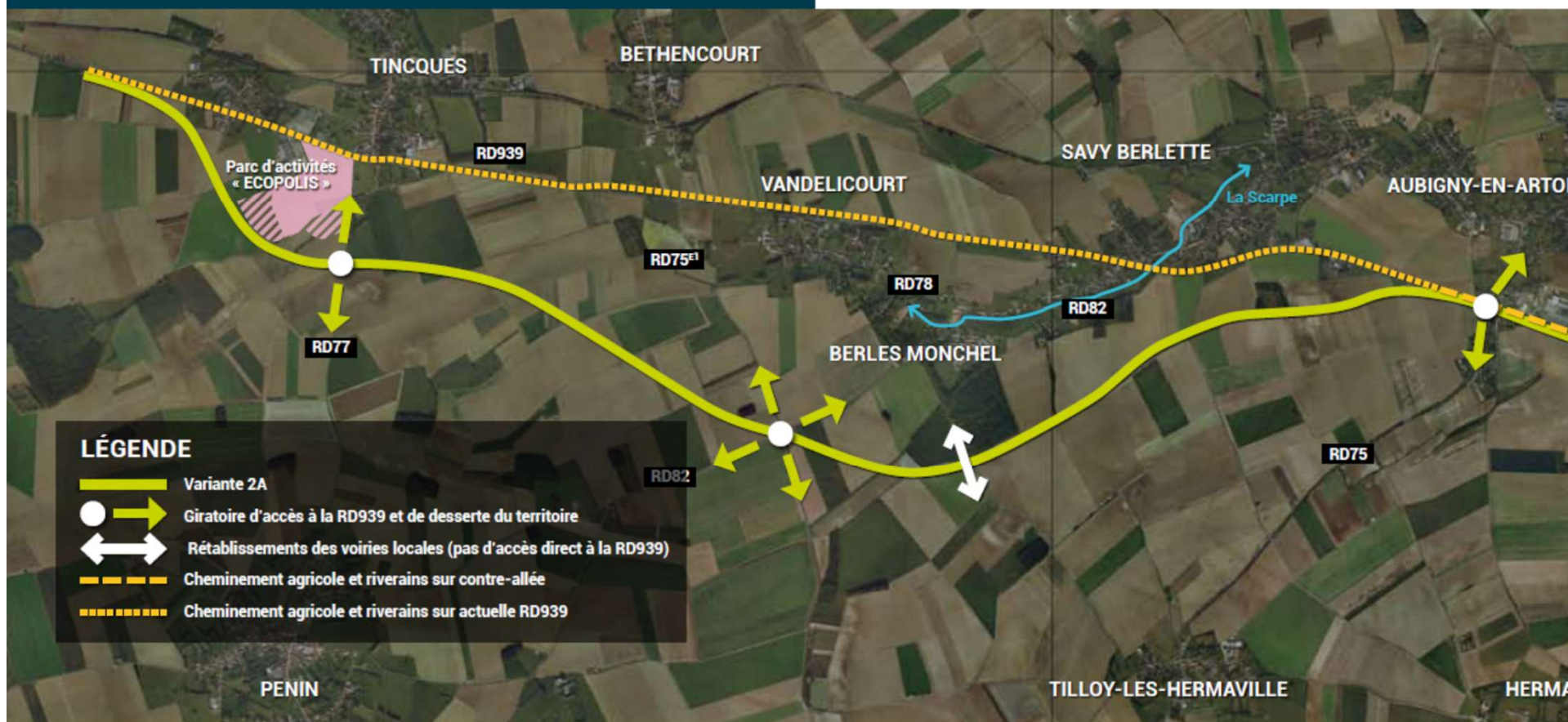


# Les préférences issues de la concertation

## L'EXPRESSION DES PRÉFÉRENCES SUR LA SECTION 2:

	SECTION II					
	0	0bis	1A	1B	2A	2B
<b>favorables</b>	7	4	0	1	27	29
<b>opposés</b>	14	14	7*	7*	7	5

### FUSEAU 2A



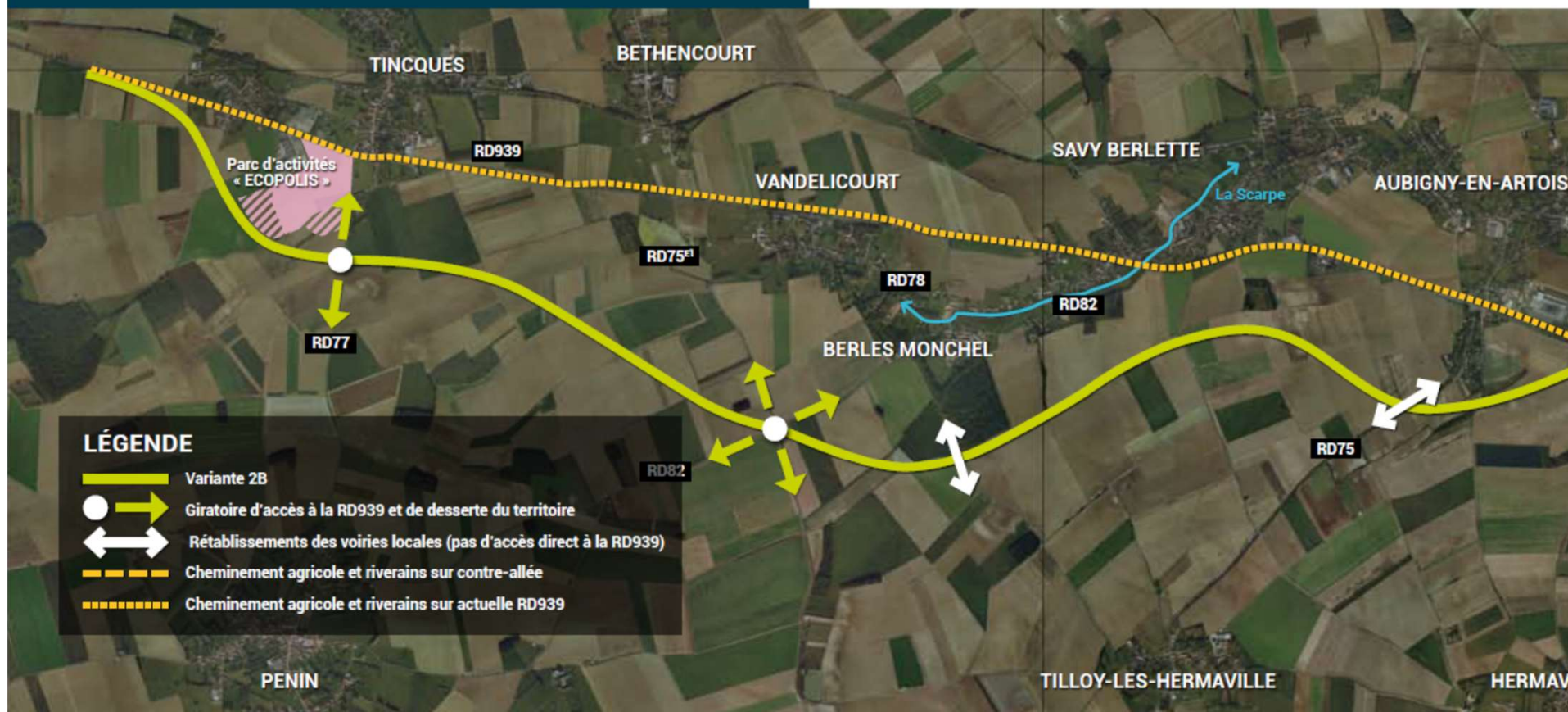


# Les préférences issues de la concertation

## L'EXPRESSION DES PRÉFÉRENCES SUR LA SECTION 2:

	SECTION II					
	0	0bis	1A	1B	2A	2B
favorables	7	4	0	1	27	29
opposés	14	14	7*	7*	7	5

### FUSEAU 2B



# LES ETUDES COMPLEMENTAIRES

Section 1



# Les études complémentaires

- ❑ Comptage directionnel réalisé le 14 juin 2016 pour l'intersection RD 939/RD 81E1 à AVERDOINGT:

## Observations :

- ❑ Pas de mouvement traversant
- ❑ Mouvement tournant RD81E1 -> ST POL très faible.
- ❑ Mouvement ARRAS – RD81E1 assez faible.

## Pour info:

Flux total généré par ces mouvements  
au droit du RD 81<sup>E1</sup> : De 39 à 72 VL/h

Flux total généré par ces mouvements  
au droit du RD 83 : 110 VL/h

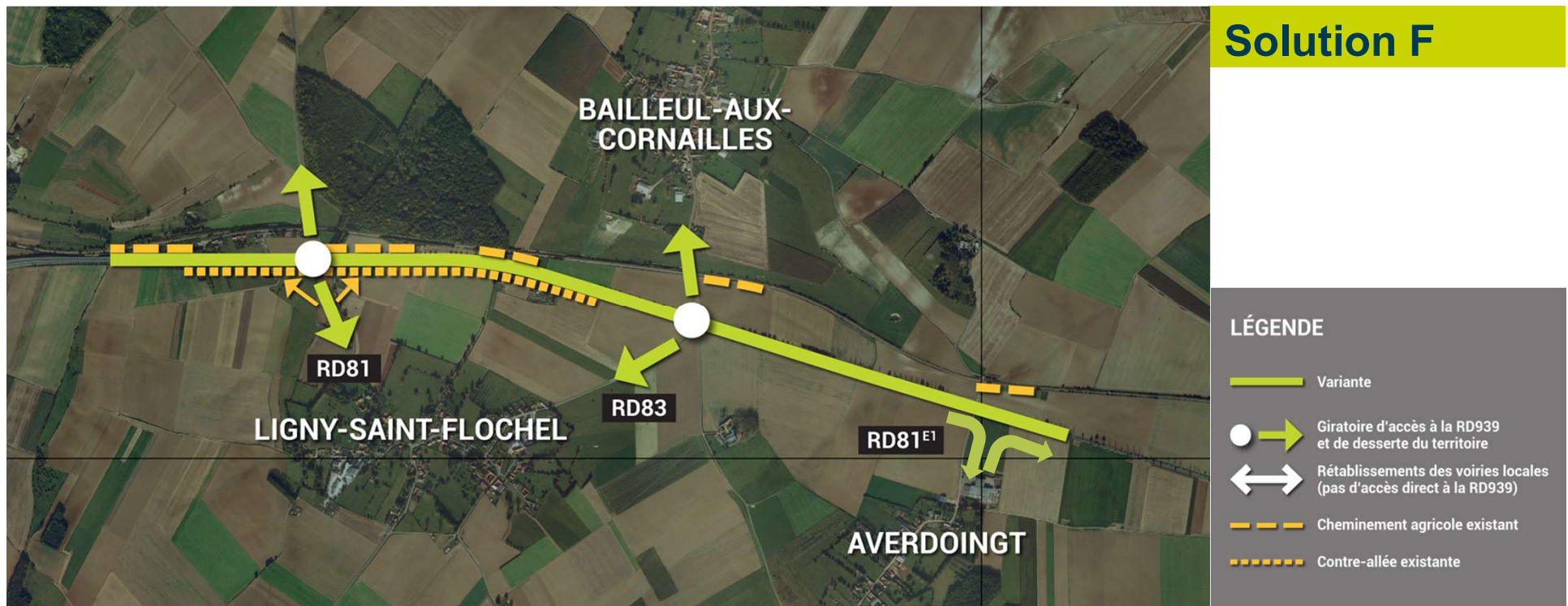
6 à 11 VL/h  
5 PL/j

14 à 25 VL/h  
15 PL/j

# Les études complémentaires

Après études complémentaires de desserte du hameau de La Neuville et de Vitrocelle :  
La solution retenue est la suivante :

- Carrefour giratoire au niveau de la RD 81
- Carrefour giratoire au niveau de la RD 83
- Demi carrefour au niveau de la RD 81 E1



# LES ETUDES COMPLEMENTAIRES

Section 2





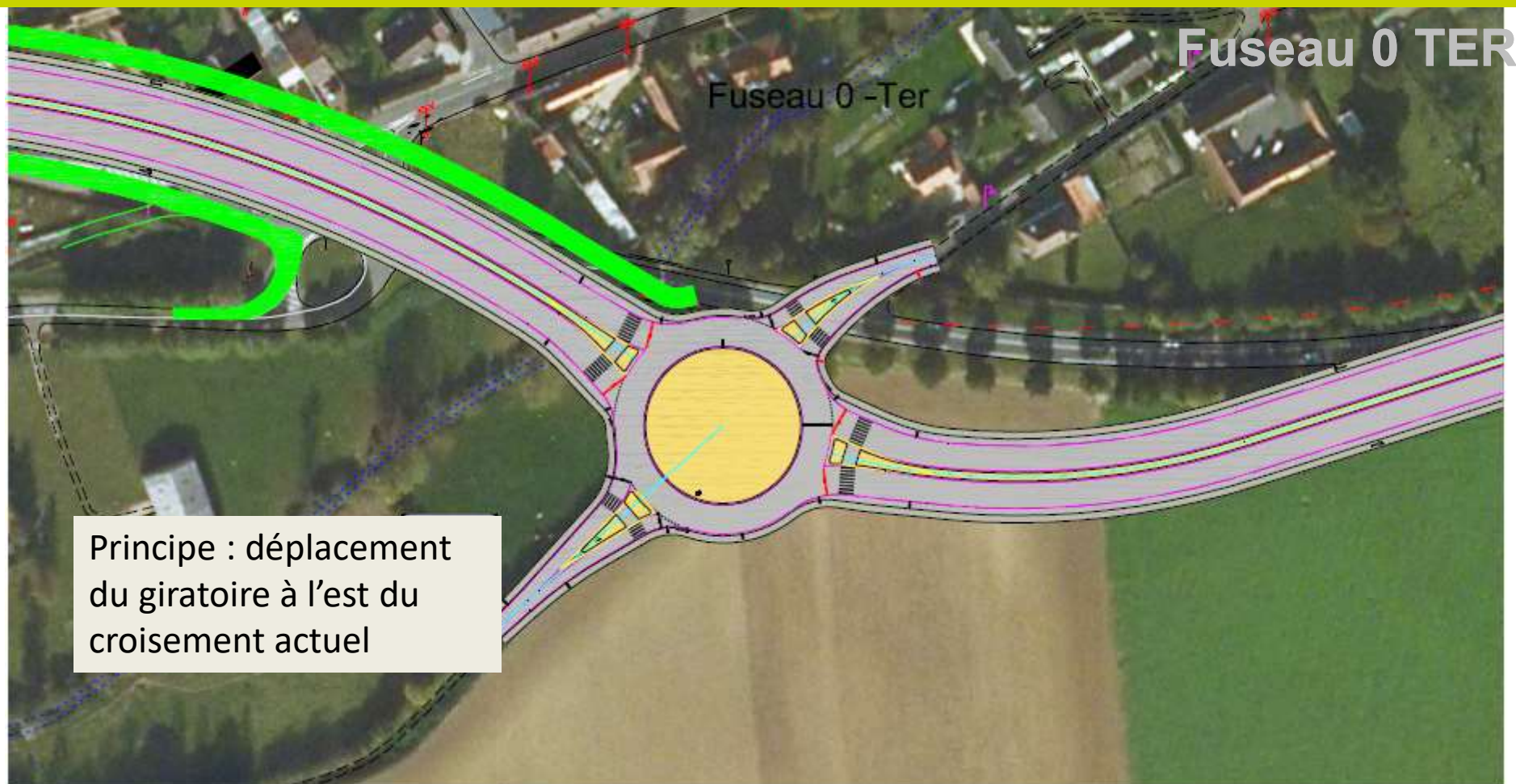
- Préférence des riverains pour le fuseau en déviation (14 habitations impactées pour la variante 0)
- Pas d'opposition du monde agricole à la déviation
- Réutilisation de l'actuelle RD 939 pour la circulation agricole
- Bonne desserte de la zone ECOPOLIS participant à son développement
- Opposition des commerces à l'aménagement de la RD 939:
  - Fuseau 0 : 8 commerces impactés
  - Fuseau 0Bis : Crainte de perte de clientèle.

## Variante 1A et 1B – Déviation courte

- Opposition très forte des riverains de BERLES - Pétition ayant recueilli :  
239 signatures dont  
136 habitants de Berles représentant  
86 foyers.
- Opposition du maire de BERLES
- Passage dans la zone de protection du château de BERLES

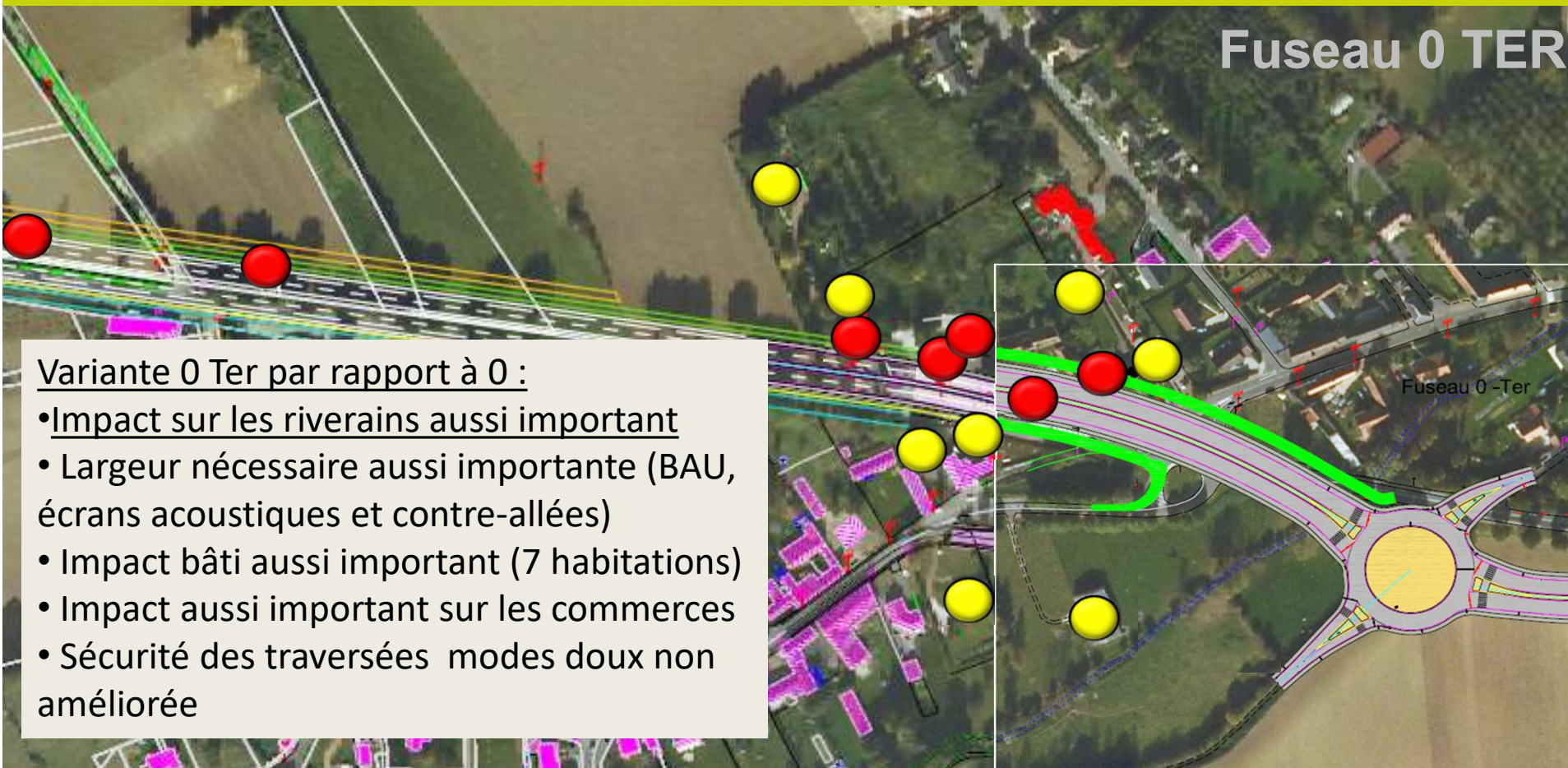
Pour ces raisons, l'abandon des variantes 1A et 1B a été acté lors du Comité de Pilotage du 09 novembre 2016.

Proposition de la Chambre d'Agriculture : alternative aux variantes 0 et 0Bis  
entre SAVY ET BERLES





Proposition de la Chambre d'Agriculture : alternative aux variantes 0 et 0Bis  
entre SAVY ET BERLES



Fuseau 0 TER

Variante 0 Ter par rapport à 0 :

- Impact sur les riverains aussi important
- Largeur nécessaire aussi importante (BAU, écrans acoustiques et contre-allées)
- Impact bâti aussi important (7 habitations)
- Impact aussi important sur les commerces
- Sécurité des traversées modes doux non améliorée



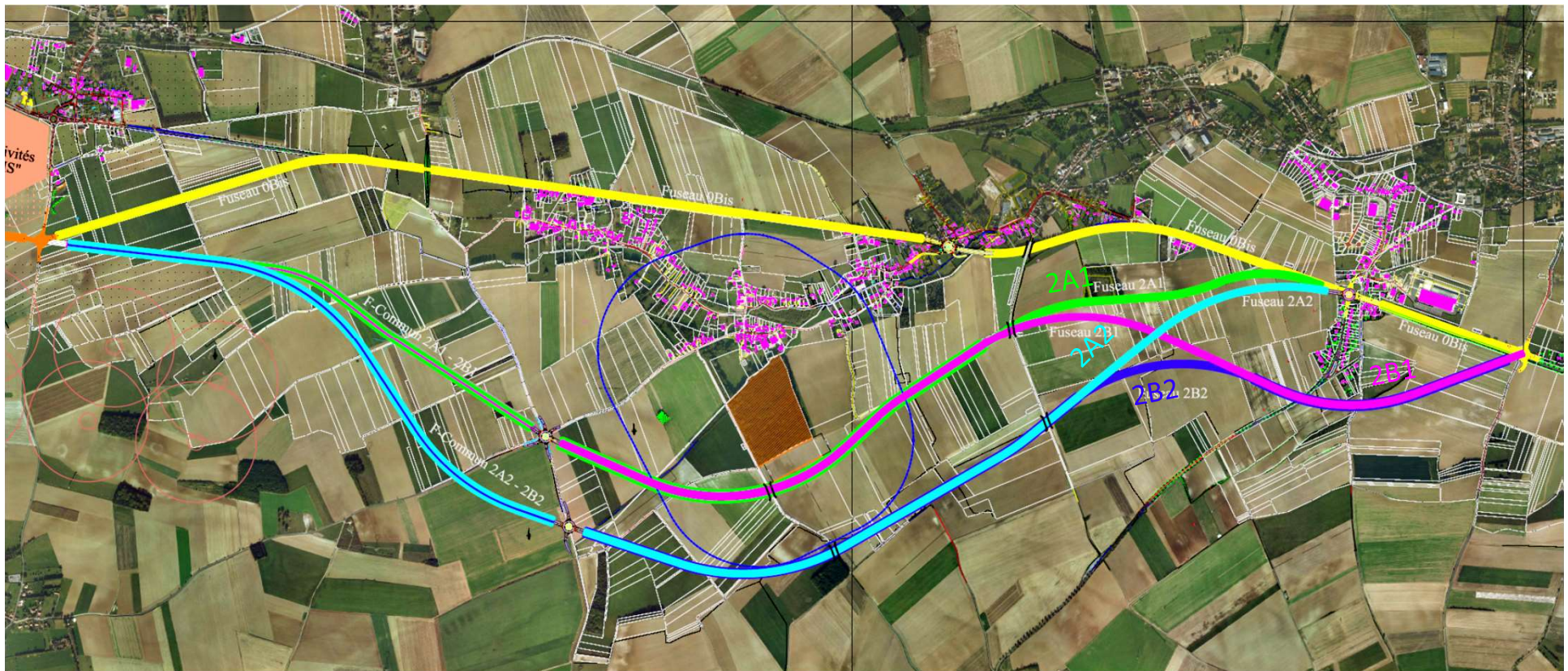
Bâti impacté directement



Bâti impacté indirectement

## Secteur de SAVY-BERLES-AUBIGNY

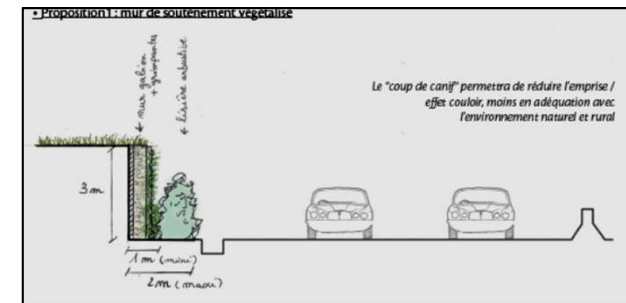
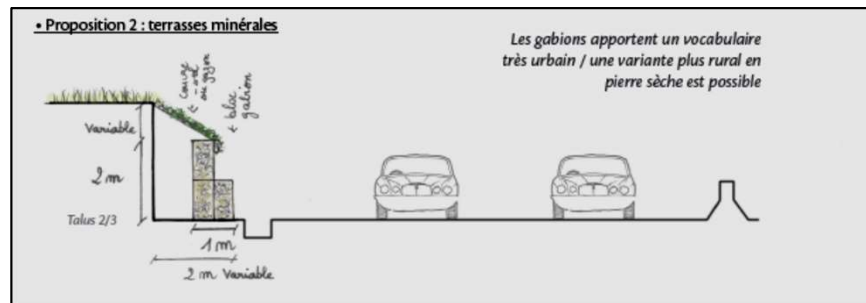
- Suite au classement du château, du jardin et du bois de BERLES et à son périmètre de protection, des variantes longeant celui-ci (2A2 et 2B2) ont été étudiées.
- Au regard de l'impact de ses tracés (morcellement et emprises agricoles supplémentaires, rapprochement des communes de TILLOY-LÈS-HERMAVILLE ET IZEL-LÈS-HAMEAU), le Comité de Pilotage du 09 Novembre 2016 a demandé au Département de travailler en concertation avec l'Architecte des Batiments de France à l'examen en détail des conditions pour lesquelles les variantes 2A1 et 2B1 initiales seraient ou non réalisables.



# Retour sur les échanges avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France)

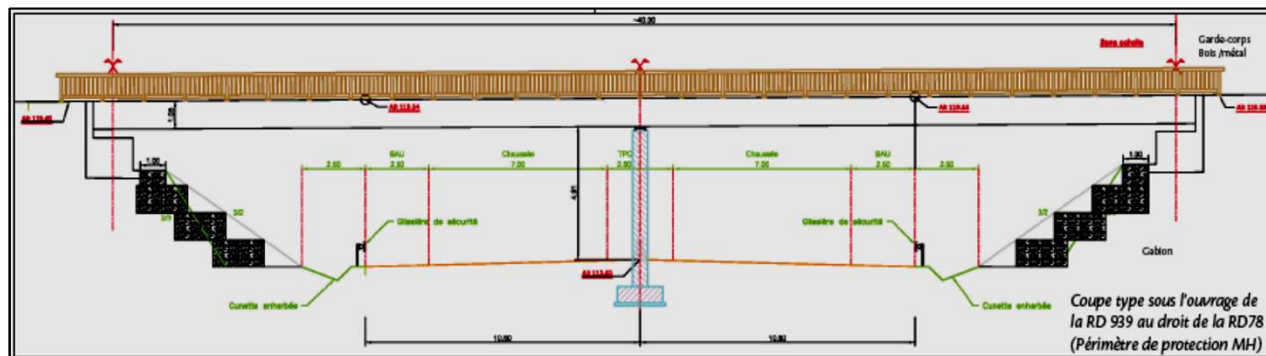
**LE 28/08/2017 RÉPONSE DE L'ABF :** « LA SOLUTION 2A1 (PAR EXTENSION 2B1), N'APPELLE PAS D'OPPOSITION DE PRINCIPE DE MA PART, TOUTEFOIS SOUS CERTAINES RÉSERVES :

- **TRAITEMENT HYBRIDE DES TALUS EN DÉBAIS – GABIONS + REDANS PLANTÉS**



PRINCIPES DE TRAITEMENTS EXTRAITS DE LA NOTICE PAYSAGÈRE

- **INTÉGRATION DE L'OUVRAGE DE RÉTABLISSEMENT DE LA RD 78 SORTIE DU BOIS – TRAITEMENT NATUREL DES GARDE CORPS ET ASPECT « RESSERRÉ » DES CULÉES**



PRINCIPES DE TRAITEMENTS EXTRAITS DE LA NOTICE PAYSAGÈRE



Le Département Voirie

## LE CHOIX DU TRACE



# Choix du tracé

## EN CONCLUSION, EN COHÉRENCE AVEC :

- LES PRÉFÉRENCES RELEVÉES LORS DE LA LARGE CONCERTATION PUBLIQUE
- LA SÉCURISATION DU GIRATOIRE RD 75
- LA RÉALISATION DU GIRATOIRE RD 74
- LE PASSAGE À PROXIMITÉ DU BOIS DE BERLES VALIDÉ PAR L'ABF
- LE CHOIX DE LA VARIANTE F SUR LA SECTION 1
- L'UNANIMITÉ AUTOUR DE LA DÉVIATION SUD DE TINCQUES

LE DÉPARTEMENT A VALIDÉ EN COMMISSION PERMANENTE DU 05 FÉVRIER 2018, SUR PROPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 10 OCTOBRE 2017, LA VARIANTE 2B1 REPRISE CI-DESSOUS.

# Choix du tracé section 1

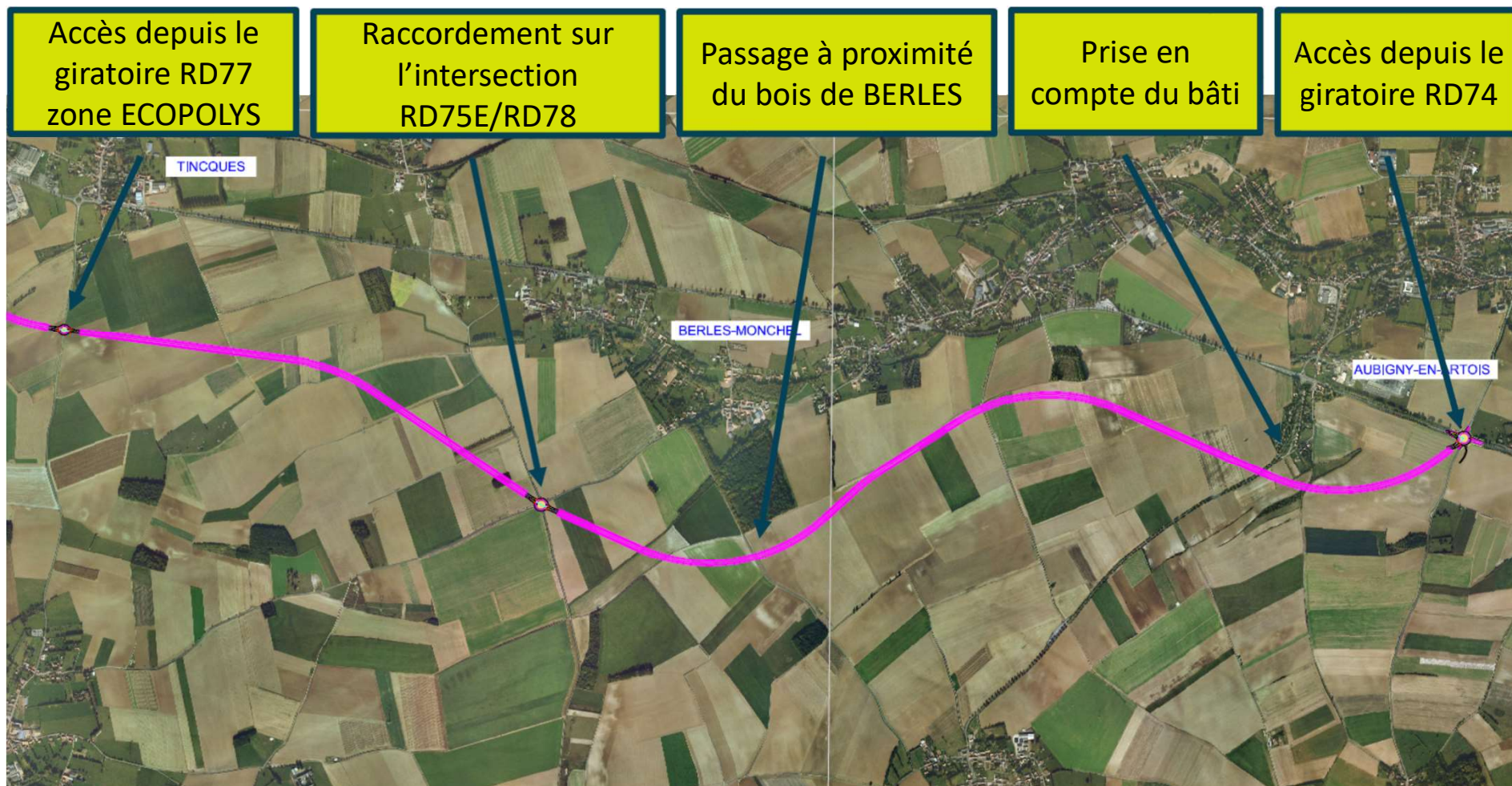
Tracé issu du COPIL



## Choix du tracé section 2

Tracé issu du COPIL

Rq: Il s'agit d'un tracé qui sera affiné lors d'échanges avec le monde agricole et les communes. Il est donc susceptible d'évoluer en respectant les principes suivants :



## 2018

Définition du tracé, des rétablissements (ponts), des ouvrages hydrauliques (bassins), des protections acoustiques...

Etude des différents impacts: environnementaux, sur les commerces, ...

Préparation du dossier d'enquête publique.

## Et maintenant ?

## 2019

Enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

